



Le Mot du Maire

L'année 2016 est arrivée à son terme, l'horizon de 2017 se dévoile.

J'ai le plaisir au nom du Conseil Municipal de vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année que nous venons de débiter.

Pour notre commune, l'année écoulée aura été marquée par le début de la rénovation de l'église à la fin de l'été. Ce chantier important sera le projet principal de notre mandat.

Depuis le 1^{er} janvier, nous sommes 487 habitants. Notre constante progression confirme que nous sommes une commune attractive. A cette date, nous intégrerons la nouvelle communauté des communes Chalosse Tursan.

Au cours de l'année 2017, de nouveaux responsables seront élus à la tête de notre pays et de notre parlement. Les orientations politiques à venir nous guideront dans nos choix pour continuer à œuvrer pour le bien-être de nos administrés, selon nos moyens, tout en maîtrisant nos dépenses.

Des mesures d'accessibilité imposées par la loi sur nos bâtiments communaux seront effectuées à partir de 2017. Un programme de réalisation sera déposé en début d'année afin d'étaler les travaux sur plusieurs exercices.

Je félicite le personnel communal, qui, au travers de ses actions administratives, techniques ou créatives contribue à maintenir et améliorer notre qualité de vie.

Je tiens à rendre hommage aux associations et à leurs responsables pour les différentes manifestations dans notre village. J'aurais une pensée particulière pour Joël Lansaman qui nous a quittés en octobre dernier, et qui a œuvré durant de nombreuses années au sein de notre commune.

Bonne année et bonne santé.

David Noguès

Etat Civil

DÉCÈS

- VIVE L'ESPERANCE Jacques 24 mars 2016
- LOPEZ Yolande 02 mai 2016
- LARTIGUE Pierre 26 mai 2016
- LACOUTURE Vincent 05 juillet 2016
- LACOUTURE Louise Mauricette 1^{er} octobre 2016
- LANSAMAN Joël 03 octobre 2016
- VIGNASSE Corinne 07 novembre 2016
- DUMAS Dominique 18 décembre 2016

NAISSANCES

- JACINTO Emmy 19 janvier 2016
- TOULOUSE FILIPPI Zia 23 janvier 2016
- BARROUILLET Charlotte 16 novembre 2016
- JOLY NUCCI Louka 14 décembre 2016

MARIAGE

Néant

Location Salles Communales

SALLE POLYVALENTE

Pour les habitants de Momuy : 110 € pour 1 jour
160 € pour 2 ou 3 jours

Même tarif pour les membres des associations communales uniquement, qui ne sont pas domiciliés sur la commune (en sont exclus leur famille).

Pour les gens extérieurs à la commune : 150 € / jour

SALLE D'ACTIVITES

Réunions diverses hors communes : 50 €
Pour les habitants de Momuy : 100 € le week-end

Personnes hors commune & réunion avec repas : 200 € le week-end

PETITE SALLE

30 € la journée

Demande d'informations par mail

Les personnes intéressées pour recevoir des informations sur la vie communale par mail sont invitées à communiquer leur adresse électronique auprès de la mairie.

BUDGET

Budget 2016

Section de Fonctionnement

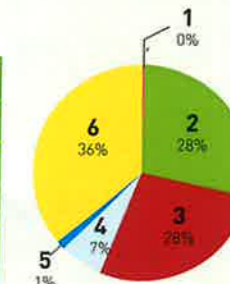
DÉPENSES = 493 605 €

1	Fournitures (Eau, EDF, Téléphone) petits tx bâtiments, voirie, matériel	60 476 €
2	Frais de personnel	96 000 €
3	Participations - Subvention - Secours	71 534 €
4	Intérêts d'emprunts	22 247 €
5	Reversement sur impôt	14 800 €
6	Dépenses imprévues	12 638 €
7	Virement à l'investissement	215 910 €



RECETTES = 493 605 €

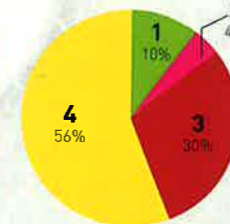
1	Produits des services	1 000 €
2	Impôts et taxes (impôt locaux)	138 804 €
3	Dotations et Participations (de l'Etat)	137 454 €
4	Loyers et locations	31 600 €
5	Produits exceptionnels	6 371 €
6	Excédent antérieur	178 376 €



Section d'Investissement

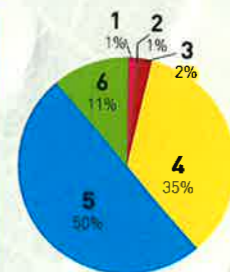
DÉPENSES = 430 804 €

1	Capital des emprunts	44 045 €
2	Terrain et matériel	17 565 €
3	Bâtiments et Voirie	126 974 €
4	Opération église	242 220 €



RECETTES = 430 804 €

1	Dotations - FCTVA - Caution	5 500 €
2	Taxe d'aménagement	2 000 €
3	Subventions	8 550 €
4	Subventions et emprunt église	149 850 €
5	Virement du fonctionnement	215 910 €
6	Excédent reporté	48 994 €



INFORMATIONS UTILES

JUSTIFICATIFS D'IDENTITE

Afin de justifier l'identité, l'état civil, la situation familiale ou la nationalité française, vous devrez présenter l'original ou une copie lisible d'un des documents suivants : livret de famille tenu à jour, carte d'identité en cours de validité, passeport, carte d'ancien combattant, carte d'invalidé de guerre, carte d'invalidé civil selon le cas.

EXTRAITS DE NAISSANCE, MARIAGE, DECES

• Se délivre gratuitement au vu d'une pièce d'identité ou du livret de famille à la Mairie du lieu de l'évènement ou sur demande écrite (imprimé mairie) à ce même lieu avec enveloppe timbrée pour la réponse.

CARTE D'IDENTITE

(validité 10 ans pour les mineurs au moment de la demande et 15 ans pour les majeurs)

• 1 extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois pour une 1^{ère} demande ou en cas de perte ou de vol de la carte
• 2 photos récentes
• 1 justificatif de domicile récent (factures, avis d'imposition, ...)
• Signature et empreinte du demandeur

• Carte périmée sinon paiement de 25 € si elle a été égarée ou volée.
• Pour les mineurs (copie carte d'identité du représentant légal)

PASSEPORT ELECTRONIQUE

• Demande de passeport (imprimé mairie)
• Copie intégrale de l'acte de naissance ou de la carte d'identité
• 2 photos récentes au format réglementaire,
• 1 justificatif de domicile (facture EDF, Télécom, Sogedo, ...)

• Passeport périmé
• 1 timbre fiscal à 86 € (validité 10 ans) pour le majeur, 42 € pour le mineur de 15 ans et plus, 17 € pour le mineur de moins de 15 ans,

• Enfants mineurs, prévoir en plus :
- Copie d'une pièce d'identité du représentant légal
- Copie intégrale de l'acte de naissance du représentant légal

DUPLICATA DU PERMIS DE CONDUIRE

• Déclaration de perte ou permis détérioré
• Justificatif d'identité qui comporte une photo d'identité
• 2 photos
• 1 enveloppe timbrée
• Photocopie d'un justificatif de domicile
• Pour les femmes mariées, copie du livret de famille
• Gratuit depuis le 1^{er} février 2009

CARTE GRISE Changement de propriétaire

• Demande d'immatriculation (imprimé à demander en Mairie)
• Certificat de vente (imprimé à demander en Mairie)
• Carte grise
• Certificat de non-gage du vendeur
• La somme de :
- 36 euros par cheval fiscal si la voiture à moins de 10 ans
- 18 euros par cheval fiscal si la voiture à plus de 10 ans
- Depuis le 1.01.2009, application d'une taxe de 6.5 € sur toute demande de carte grise pour frais de gestion et frais d'envoi.

• Pièce d'identité
• Justificatif de domicile
• Contrôle technique de moins de 6 mois
• 1 enveloppe timbrée

• Pièce d'identité
• Justificatif de domicile
• Contrôle technique de moins de 6 mois
• 1 enveloppe timbrée

• Demande d'immatriculation (imprimé à demander en Mairie)
• Carte grise
• Certificat de non gage (si changement de département)
• 1 justificatif de domicile
• 1 pièce d'identité
• 1 enveloppe timbrée

• Demande de duplicata
• Certificat de perte
• 1 justificatif d'identité et de domicile
• 1 Chèque de la valeur d'un cheval fiscal + taxe de gestion et frais d'envoi de 6.50 € + 1 enveloppe timbrée
• Contrôle technique en cours de validité

BILAN DE FONCTIONNEMENT DU GROUPE SCOLAIRE DE MOMUY QUI ACCUEILLE 58 ELEVES

Personnel : surveillance, cantine et nettoyage 11 330 (déduction aides CAE) - 4 848 € (participation des communes).....	6 482 €
Matériel TAP (part Cazalis à déduire).....	556 €
Produits entretien ménager.....	900 €
Décapage sol.....	507 €
Chauffage + électricité.....	6 350 €
Consommation eau.....	350 €
Téléphone + Internet.....	775 €
Subvention coopérative scolaire.....	650 €
Gazinière cantine.....	355 €
Divers travaux.....	353 €
Tipi.....	100 €
Pharmacie.....	51 €
Participation SIVU.....	35 263 €
TOTAL.....	52 692 €



S.I.V.U. SCOLAIRE

Cette année, le RPI du Luy de France a vu son effectif augmenter de 126 à 136 élèves. L'école de MOMUY accueille à elle seule 58 enfants dont 13 toutes petites sections.

Au printemps dernier, du fait d'un nombre d'enfants jugé insuffisant, la suppression d'un poste d'enseignant sur notre regroupement a été évoquée. La mobilisation des élus des différents villages constituant le RPI auprès de l'inspecteur académique a certainement permis de conserver les 6 postes d'enseignants mais pour combien de temps...

Les 12 ordinateurs utilisés par les enfants de l'école de Castagnos sont devenus obsolètes et inutilisables. Le SIVU avec la participation des 7 communes prévoit leur remplacement au début de l'année 2017. Cet outil est indispensable au bon apprentissage des élèves qui entreront par la suite au collège.



BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU SIVU :

DEPENSES

CHARGES A CARACTERE GENERAL :	56 720,00 €
CHARGES DE PERSONNEL :	105 800,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION	5 500,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	250,00 €
RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 097,31 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	169 367,31 €

RECETTES

ATTENUATION DE CHARGES	10 000,00 €
PRODUIT DES SERTVICES DU DOMAINE ET VENTE DIV.	47 200,00 €
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	112 167,31 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	169 367,31 €

Participations

Section de fonctionnement - Détail de certains articles

6554 : PARTICIPATIONS A CHARGES INTERCOMMUNALES

- SYDEC.....	5 450 €
- Syndicat du Luy.....	500 €
- ADACL.....	600 €
- SIVU scolaire.....	35 300 €
- ALPI (extranet).....	140 €
- Redevance France Télécom.....	500 €
TOTAL.....	42 490 €

* A noter que, la subvention au Comité des fêtes et à l'ACCA n'ont pas été budgétisées ni versées, le Comité des fêtes et l'ACCA souhaitant s'acquitter de leurs participations aux arènes et au local.

6574 : SUBVENTIONS

- Comité des fêtes *	
- Momuy Sports.....	1 200 €
- A.C.C.A*	
- Lous Amics Cantadous.....	250 €
- Coopérative scolaire.....	650 €
- Restos du cœurs.....	134 €
TOTAL.....	2 234 €
- Indemnités Maire et Adjointes.....	17 700 €
- Frais de personnel.....	96 000 €
dont subvention de 13 464 € versée par la Poste à déduire et 8 548 € aide de l'Etat pour le CAE]	

Bilan réalisations 2016

MATERIEL - MOBILIER

Achat Perforateur.....	165 €
(dont participation Argelos : 55 €)	
Achat nettoyeur pro.....	905 €
(dont participation Argelos : 302 €)	
Vaisselle.....	315 €
Gazinière cantine.....	355 €
Réfrigérateur siège.....	350 €

BÂTIMENTS

Remplacement chaudière logement PTT.....	3 377 €
(remboursement assurance : 2743 €)	
Réparation chambre froide salle polyvalente.....	617 €
Mitigeur douches salle polyvalente.....	1 246 €
Remplacement douches salle polyvalente.....	1 543 €
Menuiseries mairie.....	13 021 €
(dont subvention départementale : 2158 €)	
Travaux maçonnerie école.....	6 693 €
Diagnostic accessibilité bâtiments.....	1 685 €

VOIRIE et TERRAINS

Achat fleurs + engrais.....	1 005 €
Désherbant et débroussaillant.....	658 €
Epareuse.....	1 728 €
Curage fossés.....	2 016 €
Marquage parking église.....	481 €
Espace vert entrée rue du bourg.....	7 274 €
Aménagement trottoirs.....	10 313 €
(dont subvention : 3 630 €)	
Travaux voirie Communauté de Communes :... goudronnage parking bourg + diverses réparations sur voirie communale	13 000 €

Monument aux Morts

La rénovation de notre église nous a conduits à nous interroger sur un futur emplacement pour notre monument aux morts. Il sera donc installé et mis en valeur sur le côté droit de la façade de l'ancienne mairie.

Voirie 2016



Pour le programme voirie 2016, la Communauté des Communes d'Hagetmau a validé divers travaux de réparation sur les chemins de Moulia et Daugé ainsi que l'aménagement de places de stationnement à l'entrée du bourg pour un montant de 13 000 €.

Dans le même temps, nous avons réalisé un trottoir long de la RD933S depuis l'intersection de la route du bourg jusqu'au virage en direction d'Orthez. Ces travaux d'un montant de 10 313 € subventionnés au titre des amendes de police. L'entreprise Lataste de Mant a réalisé l'aménagement de l'espace vert situé au dessus du trottoir.

Pour 2017, notre communauté intégrant de nouvelles communes avec la fusion des communautés de communes, le programme voirie 2017 a été anticipé. Le goudronnage du parking de l'église,

l'aménagement d'une plateforme pour les ordures ménagères, carrefour quartier de la Lande avec impasse de la Lande et des réparations sur la route de Touya composeront les travaux de cette année.

Instruction des actes d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les services de l'Etat n'assurent plus l'instruction gratuite des actes d'urbanisme pour notre collectivité car notre communauté des communes dépasse les 10 000 habitants (ce seuil était déjà atteint par Hagetmau Communes Unies). Dans un premier temps, nous avons sollicité la mairie d'Hagetmau pour installer un service commun mais cette démarche n'a pu aboutir. L'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales nous a proposés d'adhérer à ses compétences afin de remplir cette mission. Nous avons accepté leur proposition qui représentera un coût d'environ 2000 € / an pour notre commune.

Restauration et mise en sécurité de l'église

Venez, je vais vous faire visiter le chantier ! N'oubliez pas votre casque!!!!



Il faudra penser à les ramener!!!!

Ouf ! notre travail est terminé, les travaux peuvent commencer



Septembre 2016

Pause café avant de vider l'église



Impressionnant l'échafaudage !!!!

Pas mal du tout le résultat !

Maçonnerie - Ravalement des façades : 93 035 € HT

Frais maîtrise ouvrage et mise en sécurité du chantier



Menuiserie bois : 11 271 € HT

Voyons à l'intérieur ce qui a été réalisé, et ce qu'il reste à faire ?



Création d'un cheminement dans les combles.



Charpentes - Couvertures - zinguerie : 14 780 € HT

Electricité - Chauffage - Cloches - Sonorisation : 25 229 € HT

Peinture : 12 195 € HT



Vitraux : 16 872 € HT



Restauration statues et bénitiers classés : 15 680 € HT



On a encore du pain sur la planche!!!!!!

Rendez-vous au printemps dans notre nouvelle église !



Une fois le chantier terminé, nous solliciterons les personnes volontaires pour remettre le mobilier. La paroisse a fait appel pour un don afin de rénover les statues en plâtre.

Fusion des Communautés des Communes

La loi N0tre du 7 août 2015 (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a imposé la fusion des communautés des communes de moins de 10 000 habitants. Hagetmau Communes Unies n'était pas concerné par cette règle.

La communauté des communes voisine du Tursan (canton de Geaune), présentant une population inférieure au seuil requis était obligée de s'associer à une autre communauté de communes pour respecter la loi. Soucieuse de se rapprocher de la communauté d'Aire sur l'Adour dans un premier temps, elle n'a pu accéder à cette solution. Possédant une limite du territoire en commun avec notre communauté des communes, la commission départementale d'aménagement intercommunal orientait ses restructurations en proposant la fusion des communautés de communes d'H.C.U et du Tursan.

A la demande de la C.C du Tursan, et sur recommandation du schéma départemental de coopération intercommunale des Landes, un projet de périmètre défini par arrêté préfectoral incluant les communautés des communes d'HCU (Hagetmau Communes Unies), Cap de Gascognes (canton de Saint Sever) et Communauté des communes du Tursan nous a été présenté.

Après délibération et avis favorables des conseils municipaux et organes délibérants des communautés des communes concernés, l'arrêté préfectoral du 5 décembre 2016 instaure la nouvelle communauté de communes sous le nom « **Communauté des communes Chalosse Tursan** » dont le siège sera fixé au **1 rue Bellocq 40500 Saint Sever** à compter 1^{er} janvier 2017.

Cette nouvelle assemblée, représentant 50 communes, après son instauration disposera de délais pour exercer les compétences obligatoires dans l'aménagement de l'espace, la collecte et traitement des déchets des ménages et le développement économique ainsi que des compétences optionnelles.

La nouvelle communauté des communes désignera le président et le bureau le 25 janvier à Hagetmau.



Accessibilité

Le décret d'application de la loi relative à l'accessibilité des Établissements Recevant du Public, ou ERP, a été promulgué en novembre 2014. La mise en oeuvre de cette loi, pourtant votée en 2005, a été repoussée à de multiples reprises. Désormais il n'est plus possible d'y déroger.

Elle doit permettre aux personnes handicapées, l'accès à tous les locaux accueillant du public, mais aussi à l'utilisation de leurs équipements au même titre que les personnes valides. Les aménagements extérieurs tel que le stationnement spécifique, plans inclinés, cheminements entrent bien évidemment dans ce cadre là. Le terme de personnes à mobilité réduite ne se limite pas à celles qui se déplacent en fauteuil roulant, mais englobe

également les personnes âgées, mal-voyants, mal-entendants. De même peuvent y être incluses les femmes enceintes. Nous devons prochainement déposer l'agenda de travaux. Ces derniers s'étaleront sur une période de 6 ans.

Les bâtiments concernés sont la mairie, la salle polyvalente, l'église, le groupe scolaire, les sanitaires publics, les arènes et les cimetières.

Le coût total, avant demande de subvention, est estimé à 83 000€.

L'agencement de la mairie n'étant plus adapté aux services actuels, une réflexion de réaménagement des locaux devra être menée et nous permettra d'y intégrer ces travaux d'accessibilité.

Arrêté de circulation Poids Lourds

Le 17 novembre 2016, le tribunal administratif de Pau a décidé d'annuler l'Arrêté du 23/06/2015 pris conjointement par le Conseil Départemental et les communes concernées par la traversée de la route départementale 933S.

Cet arrêté interdisait toute circulation des poids lourds en transit au travers du département. La motivation de cette annulation s'appuie sur des éléments de trafic, dégradations de chaussée ou nuisances sonores insuffisamment justifiés.

Des études de comptage vont être réalisées et un laboratoire routier et un bureau d'étude extérieur vont être missionnés par le Conseil Départemental. Des éléments factuels (nuisances sonores, situations de mise en danger, photos de dégradation de chaussée, trottoir, accotement...) peuvent être remontés à la mairie qui servira de relais avec les services mandatés. Un appel en justice ou des arrêtés supplémentaires devraient être pris prochainement.

Influenza Aviaire

Suite à la propagation récente du virus influenza aviaire H5N8, l'ensemble du territoire Français est passé au niveau de risque élevé. Cette année, il faut avant tout empêcher la contamination des volailles par les oiseaux sauvages. D'où la mise en place de mesures préventives obligatoires :

- Éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel.
- Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection, sous peine de sanction. Tout contrevenant encourt une amende pouvant atteindre 1 500 €.

Les élevages professionnels soumis à des règles de bio-sécurité sont sous contrôle vétérinaire permanent. Ayons un comportement citoyen et responsable afin de lutter contre ce virus aviaire.

SIETOM



A la demande du SIETOM, l'emplacement des containers à l'intersection de la route de Cazalis et de la RD 933S va être modifié pour plusieurs contraintes, à savoir :

Sécurité : le camion empiète lors du ramassage sur l'entrée de la Départementale 439, ce qui représente un danger pour la circulation,

Pollution : au vu des fréquents passages sur cette même route, on constate une augmentation des dépôts sauvages de déchets,

Respect : l'expérience prouve que sur les petites routes, les manœuvres pour les véhicules dissuadent les usagers pour les dépôts « sauvages ».

Il a été décidé que les containers seront placés à l'impasse de la Lande, un container supplémentaire sera ajouté au vu des nouvelles constructions.

RAPPEL :

Les personnes désirant s'équiper d'un composteur peuvent s'inscrire à la mairie.



Nouveau ! Collecte des radiographies dans nos déchetteries



Elles seront ensuite collectées par l'entreprise Rhône-Alpes Argent pour être recyclées.

Le SIETOM vient de mettre en place des caisses dans ses 12 déchetteries afin de récupérer vos anciennes radiographies.

Nous les prenons sans papiers, sans pochettes ni enveloppes.

3 secondes pour le climat

Trier, cela prend 3 secondes : un geste facile au quotidien pour préserver les ressources naturelles et faire barrière à la pollution. Imaginez ce simple geste effectué 365 jours par an, par 66 millions de Français : un petit geste aux grands effets pour notre planète !

EPISOL : l'épicerie solidaire

Le 15 septembre dernier, a ouvert à Hagetmau, EPISOL l'épicerie solidaire.

Située au 27 rue de Saint Girons, elle est ouverte tous les lundis et jeudis de 14 à 17 heures.

Pour pouvoir y prétendre, il faut dans un premier temps s'inscrire. Un dossier sera établi et accepté si les ressources du foyer répondent aux critères requis.

On y trouve essentiellement, les produits de première nécessité, d'hygiène et d'entretien, mais aussi des fruits, des légumes ainsi que des produits frais. La Banque Alimentaire et Uniterres sont les principaux fournisseurs.

La contribution généralement demandée se situe entre 10 et 30 % du prix réel.

Le principe des épiceries solidaires, est de lutter contre l'exclusion sans favoriser l'assistanat, de respecter la liberté des personnes et de promouvoir leur insertion durable. Elles contribuent également à limiter le gaspillage alimentaire et améliorer la qualité de l'alimentation des populations, qui vivent dans la précarité.

Vous pouvez obtenir davantage de précisions en contactant Nadine BUCAU au 06 79 31 54 52, ou envoyer un mail à : episol@laposte.net

Permanences à la Maison de santé

HAGETMAU

Les médecins généralistes : 05 58 05 80 29

Dr Cécilia TORESSAN
Dr Florence MONCOUCY
Dr Annie BARTHOLOMEUS
Dr Raphaël PREISSER

Le cabinet d'infirmières : 05 58 79 48 58

Isabelle COUSTET
Sandrine GAVELLE
Anne FRANCOIS FAVARO
Marie-Hélène LAILHEUGUE

Les infirmières ASALEE : 05 58 85 80 29

Sandrine GAVELLE et Anne FRANCOIS FAVARO

La podologue :

Laura NOGAKI : 05 58 79 49 51

Le kinésithérapeute :

Pascal PETITDIDIER : 05 58 79 45 12

L'orthoptiste :

Sandrine SULIK : 06 19 32 41 16

L'orthophoniste :

Adeline PARSY : 06 82 77 87 08

La médiation familiale :

Patricia JUNCA : 06 42 37 57 17

La diététicienne nutritionniste :

Pauline TAUZIN : 05 58 45 49 18

LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS : consultations avancées de l'hôpital de Mont-de-Marsan

Cardiologue : 05 58 05 11 56

1^{er} lundi du mois

Gynécologue ou sage-femme : 05 58 05 11 43

tous les jeudis

Néphrologue : 05 58 05 11 20

le mercredi 1 fois par mois

Psychiatre et IDE psychiatrie :

05 58 75 52 61 ou 05 58 05 20 12

le mercredi

Pédiatrie : 05 58 05 11 53

le lundi 1 fois par mois

Prévention Santé pour les Séniors

Dans le cadre de la prévention santé, des ateliers « bien-être » et « mémoire » vont voir le jour à MOMUY dans une salle communale. Des places restent disponibles mais prévoir de vous inscrire avant le 28 février auprès des professionnels du CCAS d'HAGETMAU au 06 46 91 94 62.

Ces ateliers s'adressent aux personnes de plus de 60 ans et les séances sont gratuites.

L'atelier « bien-être » se compose de 7 séances à raison de 1h30 par semaine tandis que l'atelier mémoire contient 10 séances à raison de 2h par semaine.

Un bus numérique contenant 12 ordinateurs peut être mis à la disposition de la commune pour initier et former des personnes qui n'ont pas de notion d'informatique. Cette initiation est gratuite.

Ce bus itinérant, venant de Bordeaux peut intervenir à condition d'avoir un groupe de 12 personnes.

Pour cela, si vous le souhaitez, prévoir de vous inscrire auprès du CCAS d'HAGETMAU au 06 46 91 94 62.

Soirée Théâtre

Comme en 2014, le syndicat de l'office du tourisme d'Hagetmau Communes Unies a organisé une soirée théâtre le 4 novembre dernier. Devant plus de 110 personnes, la troupe des histrionnais de Rion des Landes nous a présentés la comédie « Mélissa, Julie et le nouveau curé ». Toute la salle a pris plaisir avec cette pièce et nombreux spectateurs ont pris rendez-vous pour de futures représentations.

Lous Amics Cantadous

La Chef de Chœur, Marie-Claude CINELLI, les chœurs « Femmes » et « Hommes » s'associent à ma démarche pour présenter aux momuyaises et aux momuyais nos vœux de bonne et heureuse année 2017 et surtout de bonne santé.

Malheureusement, au cours de l'année écoulée, notre Association a accompagné Maurice SQUARN dit « Momo » à sa dernière demeure. Nous étions réunis en l'église de CAZALIS pour partager, une dernière fois, avec lui et pour lui, cette passion du chant qu'il a véhiculé jusqu'à son dernier souffle.

En 2016, « Lous Amics Cantadous », tels des troubadours du 21^{ème} siècle, ont sillonné le pays de Chalosse et de Tursan, pour donner plusieurs concerts (Eugénie les Bains, Maylis, etc...), ouvrir les fêtes de la St Jean à St Sever, rehausser une célébration nuptiale à Ste Eulalie.

A l'instar du Chœur « Hommes », le Chœur « Femmes », fort de ses deux nouvelles recrues et d'un répertoire enrichi, vient d'enregistrer son premier CD.

Dans le cadre des valeurs véhiculées, « Lous Amics Cantadous » apporte aussi sa modeste contribution à la cause caritative. Tout au long de l'année, le Chœur Femmes visite les EHPAD (Maison de Retraite) pour réchauffer le cœur de nos aînés. En guise d'ouverture

des fêtes de MOMUY, nous étions réunis pour un concert au profit du regroupement scolaire local ; puis dernièrement, devant 300 personnes, pour une prestation à VIELLE TURSAN au profit de la petite Olivia atteinte d'une grave maladie.

Amitié, passion du chant, partage mais aussi convivialité vécue au terme de chaque répétition, de chaque concert ou lors du bon repas de fin d'année où règne une chaude ambiance, telles sont les valeurs que nous véhiculons et souhaitons communiquer à de nouveaux choristes des Pays de Chalosse, de Tursan, du Luy et d'Adour.

Pour tout renseignement ou l'achat du CD « Femmes » ou « Hommes » s'adresser au Président ou via notre site internet www.lousamicscantadous.fr

Le Président, Daniel LAVAUD



Le Club Corisande

Les adhérents du Club Corisande sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année avec et surtout une bonne santé.

Notre première pensée ira vers les personnes malades et parfois isolées et qui ne peuvent profiter pleinement de la retraite. Nous pensons aussi à ceux qui nous ont quittés, qu'ils soient adhérents ou non au Club Corisande.

Le 26 avril 2016, nous nous sommes retrouvés avec nos amis de Cazalis, Labastide-Chalosse, Bassercles, Argelos, Poudenx, Lacrabe et Castelner pour notre repas des communes à la salle communale de Momuy (45 participants).

Le 6 octobre 2016, c'est à la Rotonde à Hagetmau, que nous nous sommes réunis pour le repas cantonal où 250 personnes se sont retrouvées.

Après les agapes, les voyages :

- 1 jour : L'ange bleu à Bordeaux, la ville d'Auch, Nay – Jurançon
- La roseraie de St Vincent, Bas Armagnac, Ciboure et frontière espagnole.
- 3 jours : Périgord blanc et vert
- 4 jours : Espagne (Madrid...)

Comme chaque année, nous organisons 2 lotos et comme ces jeux sont ouverts à tous, nous arrivons à une bonne participation auxquels viennent s'ajouter des résidents de la maison de retraite d'Hagetmau. Gros succès pour les cartes, les mercredis et vendredis après-midi.

Pour 2017, le programme est le suivant, salle gasconne :

- 17 janvier : galette des rois
- 31 janvier : diapos des voyages
- 28 février 2016 à 13h30 Concours de belote
- 2 mars à 15h Assemblée générale
- 6 mars de 14h30 à 16h : informations sur les services du CCAS Salle Corisande
- 9 mai et le 16 novembre à 14h : lotos
- 16 mai à 14h30 : sécurité routière à la salle Corisande
- 28 septembre à 15h : théâtre
- 7 octobre à 12h : repas cantonal le salle de la Rotonde.
- 17 octobre à 14h30 : Informations aux consommateurs avec « Que choisir » à la salle Corisande

Voyages :

- 1 jour : Mézos, l'Isle Jourdain, Biarritz-Bayonne, Arzacq, Pau Soumoulou Argelès Gazost
- 3 jours : Aveyron.
- 4 jours : Carnaval de Nice

Chaque année qui passe nous rend un peu plus vulnérables aux agressions du temps (maladie, isolement, repli sur nous-mêmes). C'est pourquoi, le Club Corisande de Momuy qui compte 25 adhérents invite tous les jeunes retraités à nous rejoindre tout en restant libres de participer aux différentes activités.

Nous vous souhaitons une excellente année à tous avec et surtout une bonne santé et à très bientôt.

Les Délégués : M. MADERAY - A. DUMAS

Comité des fêtes

L'ensemble du comité des fêtes se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2017 ainsi qu'une très bonne santé.

L'assemblée générale s'est tenue le 10 novembre 2016 et un seul membre a quitté l'aventure : il s'agit de Raymond SAMSON. Je tiens à le remercier pour son dévouement, son implication et son travail réalisé au niveau partenariat pour la réalisation des flyers de présentation des fêtes. Aucune personne n'a souhaité intégrer le bureau.

Les festivités 2016 se sont déroulées du 10 au 12 juin.

Le vendredi soir, 290 personnes ont pu apprécier le repas concocté par notre commission repas et leurs cuisotots. Tout cela sous une animation musicale avec Romain à la baguette.

Le samedi matin, une vingtaine de convives sont venues casser la croûte autour du petit déjeuner cuisiné par Jean-Pierre. Les quelques jeunes pousses qui se sont déplacées ont pu prendre du plaisir avec les jeux, stands, atelier maquillage et balade à poney mis en place par la commission animation. La petite poche de bonbons offerte au moment du départ leur a fait plaisir.

A l'heure de la sieste, 28 doublettes ont bataillé dur pour se disputer la coupe du concours de pétanque. Beau temps et bonne humeur étaient au rendez-vous.

A 22h, une fois n'est pas coutume, les Bizounours ont encensé la salle polyvalente accompagnés des Oasis Band pour une soirée bandas appréciée de tous, jeunes et moins jeunes. Une formule qui marche de mieux en mieux.

Le dimanche, la messe célébrée à 11h ainsi que l'apéritif concert du midi ont été animés par la société musicale d'Amou. Ensuite, 230 personnes ont pu déguster le repas plateau une fois de plus bien mitonné par la commission repas. Félicitations à celle-ci pour l'ensemble de leur travail pendant tout le week-end.

A 17h, toujours sous la houlette de la société musicale amolloise, la course landaise de la ganadéria DARGELOS a été suivie par un nombreux public. Malheureusement, la cuadrilla de Bertrand LAFAYE n'a pas pu travailler le bétail comme elle le voulait. Malgré notre déception, nous sommes conscients que ça ne peut pas marcher tous les jours. Le dimanche s'est fini autour du vin d'honneur dans les arènes, innovant et plaisant.

Le résultat de l'année laisse un bénéfice de 3 087 euros. Une sortie était prévue pour récompenser tous les bénévoles mais elle a dû être reportée... à suivre.

Je remercie tous les bénévoles ainsi que les 4 commissions (repas, animation, jeune et taurine) qui œuvrent avant, pendant et après les fêtes afin de passer un très bon week-end plein de joies et de convivialités. Je suis fier d'être à la « tête » de toutes ces personnes.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées pour que l'on puisse toujours améliorer notre programme. Si vous désirez intégrer une des 4 commissions, vous serez les bienvenus.

Les festivités 2017 se dérouleront les 9-10 et 11 juin.

ADISHATZ

Le Président, J. PERRUSSEL

Les Parents d'Élèves

L'association des parents d'élèves du regroupement scolaire vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.

Notre association a pour but de participer à la vie de l'établissement scolaire autant moralement (liste des parents délégués) que physiquement (organisation de manifestations).

Cependant, notre objectif principal cette année était de s'entourer de nouveaux bénévoles afin de pouvoir créer des manifestations où leurs investissements seraient plutôt physiques que financiers. Malheureusement nous manquons cruellement de bénévoles mais nous restons positifs, ceux qui sont présents sont très investis et nous les en remercions !

Nous souhaitons privilégier la communication entre l'association et l'équipe éducative qui pourrait, selon nous, nous apporter des conseils d'organisation et surtout une dynamique si nous nous investissons ensemble.

Nous avons tout de même dégagé pour cette année scolaire 2015-2016 un bénéfice de 3 112 € qui a été reversé tout au long de l'année aux trois écoles.

Cette année l'APE s'est déplacée dans certaines de nos plus petites communes afin de les animer car elles participent aussi à la vie des écoles.

Les rendez-vous 2016-2017

L'année scolaire a débuté avec le vide grenier le dimanche 16 octobre à ARGELOS et le vendredi 16 décembre, le Père Noël nous a rendus visite à la salle de CAZALIS avec ses petits cadeaux puis nous avons partagé un pot au feu.

Pour ce début d'année, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 17 février à 20h30 à la salle des fêtes de CASTAIGNOS pour le loto. Vous nous retrouverez les dimanches 23 avril et 7 mai de 10h à 12h non loin de vos bureaux de vote avec des pâtisseries et enfin le samedi 1^{er} juillet à 12 h à MOMUY pour la kermesse de fin d'année avec un repas convivial.

Nouveau bureau :

Présidente : Sandrine PERRUSSEL
Secrétaire : Aurélie LAMOTHE
Secrétaire adjoint : David VILLEGAS
Trésorière : Marie Lauga
Trésorière adjointe : Magali SAUBIGNAC

Nous remercions tout particulièrement Lous Amics Cantadous pour leur don de 300 € au profit des écoles et nous comptons sur votre présence pour nos manifestations.

La Présidente, S. PERRUSSEL

A.C.C.A.

L'association de Chasse vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017.

Le nombre de permis reste stable avec 50 adhérents.

Une pensée pour nos deux amis chasseurs qui nous ont quittés, Jacques Vive l'Espérance dit « Bobby » et Joël LANSAMAN qui fût pendant dix ans le président de notre ACCA.

Un nouveau chasseur cette année, Quentin DURET, et trois autres qui ont repris le permis : Olivier CAZAL, Claude LEMOINE et Michel MADERAY.

Le lâcher de gibier à l'ouverture (70 faisans et 20 perdrix grises) n'a pas été une réussite : peu d'oiseaux retrouvés dû à la sécheresse.

Le plan de chasse est bientôt terminé (100 chevreuils sur 3 ans). Il est à noter que seule la moitié des adhérents y participe. Les battues sont programmées en début de saison et la chasse à tout gibier est fermée pendant ce temps.



Pour le sanglier, tout est différent, nous pouvons compter sur les chasseurs de l'A.I.C.A. (association intercommunale de chasse agréée), l'effectif est souvent de 50 chasseurs voire plus lors des grandes traques. Tout contrevenant est réprimandé ou exclu des battues et ne pourra revenir qu'après avoir effectué un stage de sécurité en battue. Pour cette année, 11 battues ont été réalisées pour 29 prises.

Le bilan de piégeage est de 14 renards, 4 blaireaux, 1 fouine, 13 corbeaux et 17 ragondins. Un grand merci à Alain LAPASSOUSE toujours autant disponible et efficace (8 renards pris en 1 mois et demi dans le même secteur).

Le banquet annuel a connu une grande participation avec 170 convives. Nous sommes de plus en plus nombreux chaque année : un grand merci pour votre présence et rendez-vous le dimanche 2 avril 2017.

Nos finances présentent un solde positif de 14 532 €. L'exercice 2015 - 2016 dégage un bénéfice global de 1 507 €. Au printemps 2017, nous prévoyons l'agrandissement de la partie éviscération de notre local.

Je tiens à remercier les propriétaires qui nous permettent d'assouvir notre passion, toutes les personnes et les jeunes apportant leur aide, les chasseurs faisant le pied aux sangliers et les membres du bureau de l'ACCA pour leur soutien, leur aide et leur dévouement.

La composition du Conseil d'Administration est :

Président : PASSICOS Philippe

Vice-président : ROSSONI Serge

Secrétaire : PENICAUT Stéphane

Trésorier : PASSICOS Daniel

Membres : LAPASSOUSE Alain, CORREIA Alexandre, JOUREAU Jean-Pierre, CALLEDE Gaëtan, LAFFERRERE Stéphane

Hagetmau - Momuy - Castaignos BASKET



Tous les membres du club de Hagetmau-Momuy-Castaignos-Basket vous souhaitent une excellence année 2017.

Comme d'habitude, l'exercice de rétrospective de fin d'année correspond à deux demi-saisons pour notre club.

Des motifs de satisfaction pour la saison 2015/2016

L'assemblée générale de la fin du mois de mai a été l'occasion de souligner les grands événements de la saison 2015/2016. Les principaux faits marquants que l'on peut retenir étaient :

- l'augmentation de près de 10% des effectifs licenciés
- l'augmentation de plus de 10% du budget (supérieur à 100 000 euros) et le léger excédent de 5 377 euros.

- la création et le succès de la garderie découverte permettant aux enfants de 3 à 8 ans de s'initier à la pratique d'un sport de manière très ludique

- le titre de championnes de ligue Aquitaine en catégorie minimes grâce à des licenciées de HMCB mais également du club voisin et ami de Coteaux du Luy.

- L'accession en NF3 de l'équipe sénior 1 féminine après avoir quitté ce niveau la saison précédente malgré la cascade de joueuses blessées
- le bon comportement sportif et convivial des autres équipes jeunes et des séniors

- la bonne fréquentation de la bodéga durant les fêtes de Hagetmau grâce au bon fonctionnement de la commission animation et au dévouement des licenciés

- l'émotion la plus forte a sans doute été l'annonce lors de notre assemblée générale de l'arrêt de son activité de co-président de Pascal Dupouy grand artisan de la fusion des clubs d'origine pour constituer HMCB. C'est Bernadette Duplantier, figure historique du basket féminin à Hagetmau qui lui succède avec son enthousiasme et son dévouement.

Adiou Joël ...

La fin d'année 2016 aura malheureusement été marquée par la disparition tragique et douloureuse d'un de nos anciens présidents qui

en son temps, à la tête de MOMUY SPORT avait poussé le dévouement jusqu'à son paroxysme.

Joël Lansaman restera un modèle de convivialité, d'altruisme et de générosité qui font de ces valeurs la base du savoir vivre ensemble que l'on se doit de cultiver et de transmettre par le biais de nos associations.

La saison 2016/2017 sera encore riche en événements

Le plus jeune club des Landes que nous sommes, va par la force des choses devoir évoluer ...

- la fin de cycle de la CTC (coopération territoriale des clubs) actuelle après trois années de fonctionnement permettant de regrouper les forces vives et des actions corrélées de 3 clubs voisins d'origine, notre structure semble intéresser d'autres clubs voisins qui font acte de candidature. De ce fait, les cartes vont être redistribuées entre anciens et nouveaux clubs éventuels, avec toujours comme fil conducteur la formation des jeunes et futurs basketteurs et basketteuses.

- Le parcours chaotique et compliqué des équipes séniors 1 filles et garçons lors de la première partie de saison atteste d'un contexte de concurrence toujours plus fort pour constituer des équipes performantes. La satisfaction et la motivation sont encore plus grandes pour les dirigeants lorsque les éléments locaux participent, défendent, fédèrent autour d'eux ou reviennent porter les couleurs et valeurs véhiculées par notre association pour sa pérennité.

Ces nouvelles perspectives n'effraient pas les dirigeants et bénévoles qui font preuve d'une grande capacité d'adaptation et qui oeuvrent pour que ce club à la croissance rapide perdure.

Tous, nous sommes toujours ravis de vous retrouver à chaque occasion ou manifestation à venir qui se présenteront.

A très bientôt...

Denis Passicos
Co-président de HMCB